

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 11 MARS 2025

PRÉSENTS : - Mmes Buchmann, Castano, Girard, Mackert, Vacelet, Simon et M. Pesenti délégués de parents
- Mmes Bart, Gresset, Philippe; Mrs. Baulard, Fabre enseignants
- Mme Michaud, psychologue scolaire

Absents excusés : M. Alpy, maire de Frasne
Mme Bechler, Adjointe commune de Frasne
Mmes Abel, Balandier, Prost, déléguées de parents d'élèves
M. Chastin, enseignant RASED
Mme Bossi, directrice du périscolaire

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Baulard

1) Point sur les effectifs et les prévisions

L'école compte aujourd'hui 125 élèves répartis dans les 5 classes.

CP : 27 élèves

CE1/CE2 : 24 élèves

CE2/CM1 : 25 élèves

CM1/CM2 : 23 élèves

CM2 : 26 élèves

30 élèves de CM2 vont quitter l'école pour le collège. Nous avons connaissance du départ d'un élève et nous sommes dans l'attente de demandes d'orientation.

24 élèves devraient entrer au CP.

Les prévisions d'effectifs sont donc encore fragiles mais devraient tourner autour de 118 élèves.

Compte tenu de cette prévision, la carte scolaire a confirmé les 5 classes pour l'année prochaine.

Il n'est pas encore possible de donner la répartition des classes à ce stade. Elle sera présentée lors du dernier conseil d'école.

2) Suivi des élèves

LSU : Les livrets scolaires des élèves sont consultables en ligne. Les modalités et code d'accès ont été transmis aux familles. A ce jour, 7 familles n'ont pas encore activé leur compte pour consulter le livret. M. Fabre se tient à la disposition des familles qui rencontreraient des difficultés de connexion et va contacter les familles concernées pour qu'elles aient accès aux résultats de leurs enfants. Les parents d'élèves élus se proposent également pour accompagner les familles rencontrant des difficultés.

RASED :

La prise en charge est importante dans l'école :

8 élèves de CP, 7 élèves de CE1, 5 CE2 et 4 CM1 sont pris en charge par M. Chastin chaque semaine pour du travail en petits groupes afin de travailler en lecture ou en mathématiques.

16 élèves ont été pris en charge depuis la rentrée par Mme Michaud, psychologue de l'Education Nationale.

Cette prise en charge de plus en plus importante révèle les difficultés rencontrées par les élèves qu'elles soient d'ordre pédagogiques, psychologiques ou comportementales.

Les parents d'élèves questionnent sur les raisons du nombre important d'enfants rencontrant des difficultés.

Les difficultés rencontrées résultent essentiellement de troubles de l'attention, de la concentration et de la capacité des élèves à maintenir un effort.

Stage de réussite :

Un stage de réussite a été proposé aux élèves rencontrant des difficultés pendant les vacances de février.

6 élèves de CP et 6 élèves de CE1 et CE2 ont pu en bénéficier.

Ce dispositif sera de nouveau proposé aux vacances d'avril.

Climat scolaire :

L'école a été tirée au sort pour participer à l'enquête nationale de climat scolaire. Les élèves des classes CE2/CM1 et CM1/CM2 répondront donc au questionnaire de l'enquête. Ce sont les membres de l'équipe mobile académique de sécurité qui se chargeront de la passation des questionnaires.

Evaluations Nationales :

Toutes les classes sont désormais concernées par la passation de ces évaluations. Des repères de comparaisons avec les autres écoles sont disponibles. Pour notre école, les résultats globaux obtenus sont globalement au-dessus de la moyenne de la circonscription et du niveau national. Une vigilance sera apportée sur la compétence de la lecture à voix haute pour laquelle l'école se trouve un peu en retrait.

3) Procédure de passage et d'orientation

Pour les élèves de CM2, les décisions de passage ou de maintien seront transmises aux familles le 3 avril avec un retour des parents attendu pour le 18 avril.

Pour les autres classes, les propositions de passage ou de maintien seront transmises aux familles le 5 mai avec un retour des parents attendu pour le 20 mai.

Pour les situations de maintien ou d'orientation, les familles ont été (ou vont être) rencontrées par les enseignants pour échanger sur la situation.

En cas de désaccord entre les familles et les enseignants, des commissions d'appel sont prévues au niveau académique au mois de juin.

Plusieurs demandes d'orientation ont été formulées par les familles et l'école pour des classes ULIS ou SEGPA. Les résultats de ces demandes ne seront connues qu'en fin d'année scolaire.

4) Activités et projets des classes

Découverte du parlement européen de Strasbourg :

Sur proposition de la mairie, les élèves de CM2 volontaires ont pu découvrir le parlement européen à Strasbourg.

Afin de préparer cette visite, Mme Fuin, chargée d'animation et de projets à la maison de l'Europe est intervenue en classe. L'intervention et la visite du parlement ont été très appréciées par les élèves.

Sortie Cinéma :

Les classes CP et CE1/CE2 se sont rendues au cinéma de Pontarlier pour visionner le film d'animation « Sauvages ».

Le prix des entrées (4,80€ par élève) a été pris en charge par la coopérative scolaire ; le transport par la mairie.

Médiathèque :

2 classes se sont déjà rendues à la médiathèque pour des animations :

CE1/CE2 : 14 février sur les abeilles

CM1/CM2 : 14 février sur la bande dessinée

Les autres classes auront également une animation :

CM2 : 14 mars sur la bande dessinée

CP : 4 avril sur l'eau

CE2/CM1 : 6 juin sur la bande dessinée

Educateur sportif :

M. Reymond est intervenu auprès de la classe de CP pour 5 séances d'orientation. La dernière séance qui devait se dérouler à la combe au prince à Chantegrue n'a pas pu avoir lieu à cause de la météo.

Des séances de tir à l'arc seront proposées en fin d'année scolaire pour la classe de CE1/CE2.

FOOT :

La classe CE1/CE2 a bénéficié de 3 séances d'initiation au foot dans le cadre d'une convention avec le club de Nozeroy la Joux. La programmation a été très perturbée par la météo et par l'impossibilité d'accéder au gymnase sur les créneaux des séances.

Les classes CE2/CM1 et CM2 auront également 6 séances en mai et en juin.

Une rencontre finale avec d'autres écoles aura lieu le mardi 17 mai à Frasné.

Afin d'éviter les problèmes d'accès au gymnase, M. Fabre sollicitera le collège pour un rendez vous en fin d'année scolaire afin d'établir un planning pour la rentrée.

Natation :

Les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié de 8 séances de natation.

Les groupes étaient conséquents puisque les CM1 de la classe de Mme Bart ont été également pris en charge par les enseignants, ce qui portait l'effectif à Les élèves font de réels progrès lors des séances.

36 élèves ont validé la compétence savoir nager en sécurité.

Les parents d'élèves regrettent que les élèves ne soient pas concernés par les séances de natation du CP au CE2.

Cela relève d'une politique sur le bassin de Pontarlier. Les élèves vont désormais à la piscine en MS et GS de maternelle. La classe CP n'est donc plus prioritaire pour les séances de natation. Les enseignants partagent le constat d'une trop grande pause entre la GS et le CM1.

Les enseignants rappellent que l'enseignement de la natation est obligatoire car ils ont constaté des absences récurrentes les jours de piscine.

JMF :

4 classes ont assisté au spectacle intitulé « Hector et Firmin » au théâtre Bernard Blier de Pontarlier.

Le spectacle a été très apprécié par les élèves et les enseignants.

La classe CM2 assistera au spectacle Jelly Jazz le jeudi 20 mars après midi.

Le coût des entrées (5,50€ par élève) est pris en charge par la coopérative scolaire.

Les transports sont payés par la mairie.

Musicart's :

Les 5 classes de l'école se sont engagées dans un projet choral sur le thème des 5 continents. M. Delphin, intervenant de Musicart's, animera 4 séances dans chaque classe à partir du 15 mai avant une répétition générale le 12 juin et la restitution finale devant les familles le vendredi 13 juin.

Sensibilisation à l'autisme :

L'équipe des Maisonnées de Frasne a proposé une intervention pour sensibiliser les élèves et les amener à mieux percevoir l'autisme. Les enseignants ont rencontré l'équipe afin de préparer cette intervention qui aura lieu dans toutes les classes le lundi 24 mars ou le jeudi 27 mars.

CPIE :

La classe de CP est engagée dans le programme « Ô cours de l'eau » proposé par le CPIE. M. Gauthier, intervenant du CPIE, animera 4 séances sur la thématique dont une sur le terrain aux abords d'une mare.

Le coût de ces séances (80€), sera pris en charge par la coopérative scolaire

Photo de classe :

Elle aura lieu le mardi 6 mai. A la demande des parents, les photos de classe auront lieu le même jour que la maternelle afin de permettre la réalisation des prises de vue des fratries. Les parents seront certainement sollicités afin d'aider au transfert des élèves entre le primaire et la maternelle.

Challenge des pistes d'éducation routière :

Les élèves de CM2 bénéficieront du passage de la piste d'éducation routière le vendredi 6 juin. Ils ont déjà passé une partie théorique à l'école. La partie pratique aura lieu à l'école en présence de gendarmes pour passer les tests. Le coût de la participation à ce challenge est de 150€, il est pris en charge par la commune.

Sorties de fin d'année :

Les classes CM1/ CM2 et CM2 se rendront à la Saline d'Arc et Senans le mardi 27 mai.

Les élèves auront une visite du musée Ledoux le matin et un « escape game » l'après-midi.

Le coût des animations est pris en charge par la coopérative scolaire ; le transport par la mairie

Les classes CP et CE1/CE2 se rendront au fort Vauban de Salins les Bains le mardi 3 juin avec une visite animée du fort et une animation pour chaque classe.

Le coût des animations (15€ par élève) est pris en charge par la coopérative scolaire, le transport par la mairie.

La classe de CE2/CM1 fera sa sortie de fin d'année le 24 juin (sous réserve de la disponibilité du transport). La classe visitera le fort Saint Antoine le matin et l'exposition Malbuisson Art l'après-midi.

Le coût des entrées sera pris en charge par la coopérative scolaire et le transport par la mairie.

Il est rappelé que l'association de parents d'élèves donne 10€ par élève pour la sortie de fin d'année.

5) Mairie

M. le Maire ayant eu un empêchement de dernière minute et n'ayant pas pu être présent, les questions posées n'ont pas eu de réponse au cours du conseil d'école. M. Fabre a pu rencontrer M. le Maire afin d'avoir les réponses. Elles sont ajoutées en couleur au procès verbal.

- Budget alloué à l'école pour 2025

En 2024, le budget alloué était de 40€ par élève. Les enseignants indiquent que cela est vraiment juste.

A titre d'exemple pour la classe CP, les fichiers maths et lecture reviennent à 25€ auquel il faut ajouter 10€ de papier par élève (photocopies). Il ne reste donc plus que 5€ pour l'achat des fournitures scolaires.

M. Le Maire indique que la municipalité maintiendra la dotation de 40€ par élève. Par contre la mairie se charge de passer une commande groupée pour les ramettes de papiers ainsi que du paiement de la facture sur ces fonds propres permettant ainsi une respiration à la coopérative.

Subvention coopérative scolaire : Par le passé, la commune octroyait une subvention à la coopérative scolaire, environ 7,50€ par élève. L'année passée, cette subvention n'a pas été versée suite à l'annulation du voyage scolaire des CM2.

La subvention sera versée en octobre en fonction du nombre d'élèves inscrits au 1^{er} janvier et au 1^{er} septembre.

- Demande d'achats de manuels

M. FABRE souhaiterait changer de méthode de lecture à la rentrée. Il a établi un devis qui s'élève à 790,50€ (manuels de lecture, guide pédagogique et divers éléments accompagnant la méthode)

Mme Philippe souhaiterait acquérir une méthode mathématiques Ta malette (17€ par manuel). L'achat de 30 manuels serait à prévoir.

[La commune accepte de financer l'achat de ces 2 méthodes.](#)

- Demande d'achat de matériel adapté

Il est régulièrement proposé aux enfants qui ont des suivis extérieurs de mettre en place des adaptations en classe. Cela nécessite parfois du matériel dont l'école ne dispose pas :

- Des bandes élastiques à mettre sur les pieds de chaise ou pieds de table pour une meilleure assise (environ 10€ les 5), proposition d'acheter 2 lots

- Des coussins d'équilibre à mettre sur les chaises (20€ le coussin), proposition d'acheter 3 coussins.

[La commune accepte de financer l'achat de ce matériel. Elle a un compte décathlon pro, M. Fabre va communiquer à la mairie les articles et quantités à commander.](#)

- Suivi des travaux

Plantation d'arbres

Des arbres ont été plantés avec la participation des élèves au mois de décembre. Chaque classe a pu nommer un arbre.

Cuisine pédagogique

L'installation des plans de travail est terminée et la cuisine est maintenant fonctionnelle.

[L'école et l'APE ont procédé à un appel aux dons l'année dernière, il reste des achats à effectuer, M. Fabre se charge d'envoyer la liste à jour à la commune. Il est convenu que le nettoyage des plans de travail, vaisselles, équipements est assurée par les utilisateurs, les employés communaux se charge du balayage et récurage des sols.](#)

Cour de récréation

Des poubelles ont été installées dans la cour. Pour le moment, il n'y a pas de sac. Qui doit s'en occuper et gérer le vidage des poubelles ?

[Deux poubelles vont être conservées dans la cour. Les autres seront retirées. Charge à la mairie d'installer des sacs et du vidage.](#)

Partie non fermée de la cour :

[L'entreprise FCE a reçu les fournitures, l'installation devrait être courant avril.](#)

Des balais vont être mis à disposition des élèves pour la gestion des copeaux dans la cour.

Fermeture du portail et ouverture à distance.

[La mairie va faire chiffrer, en l'état pour cette année scolaire aucune modification ne sera apportée.](#)

Installation des panneaux photovoltaïques :

[Après consultation du calendrier d'exécution, l'installation se fera pendant les vacances de pâques.](#)

Le répondeur téléphonique de l'école n'est toujours pas consultable.

[Demande d'intervention à l'entreprise MONGEOT pour un déplacement sur site.](#)

Petits travaux divers :

Les rideaux ont bien été raccrochés

Un meuble a été installé dans la classe CM1/CM2

Il manque :

Film sur tableau blanc : classe CM1/CM2, classe CP et classe CM2.

Accrochage de la frise classe CE1/CE2

[La mairie a les fournitures, le service technique interviendra dès que possible.](#)

Planification des travaux d'été

[La commune traitera cette demande en direct avec l'agent.](#)

- Inauguration des locaux du 13 juin 2025

La date du 13/06 est maintenue. Le déroulé de la journée est à peaufiner, l'inauguration se fera peut-être en deux temps, les officiels au cours de la matinée et la kermesse avec les portes ouvertes en fin de journée. Lors des portes ouvertes il est retenu d'ouvrir une partie de l'école.

Une charte des bonnes pratiques sera présentée aux officiels et mis en place à la rentrée de septembre pour rappeler faire partager et faire respecter les principes, les valeurs, des missions confiées à l'École, l'environnement, le rôle de la mairie.

- Comice

Réalisation de décoration pour l'école.

Le périscolaire se chargerait du grillage, les classes des fenêtres

Possibilité de préparer des chants avec Musicart's au mois de septembre.

Tous les élèves de l'école ont réalisé un dessin pour le concours qui était organisé par la mairie.

- Liaison douce

Les parents d'élèves soulèvent le problème de la partie en herbe entre l'école maternelle et la boulangerie. Cette partie du chemin est très glissante avec des barrières qui s'avèrent dangereuses. M. Fabre invite les parents à prendre attache auprès de la mairie pour la gestion de ce problème.

En complément, les sujets suivants ont été abordés en mairie :

- La mairie a passé commande pour la fourniture et pose du nom du bâtiment « Groupe scolaire Xavier Marmier » ;

- Reste à programmer la commande et la pose de porte-drapeau sur le préau ;

- Les éco-délégués avaient-ils fait une campagne pour sensibiliser sur la gestion des déchets (mégots) devant l'école avant les travaux de rénovations ?

- Le souci de la pelouse qui est boueuse, voire quel aménagement est-il possible de mettre à la place, de la prairie fleurie ? La mairie va voir avec le service technique.

- Avant les travaux de rénovation, un panneau d'affichage était présent et utilisé devant le groupe scolaire, la mairie va vérifier avec le service technique pour en installer un.

- Idem pour le porte-drapeau, en revanche il sera installé sur le préau et non en façade de l'école.

- Il a été convenu que M. Fabre communiquera à la mairie les points à l'ordre du jour du conseil d'école en amont.

La séance est levée à 19h10

Le directeur
M. Fabre

Le secrétaire de séance
M. Baulard